

C'est I'AVIQ!

FAMILLES | SANTÉ | HANDICAP

MAGAZINE TRIMESTRIEL // SEPTEMBRE 2017

N#3



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE
CHARLEROI X
P921636

LA SENSIBILISATION AU HANDICAP

Ça commence dès
le plus jeune âge!

UN RÉSEAU QUI SE MOBILISE
pour des jeunes « incasables »



TOUS CONCERNÉS!

Le numérique au service de la santé

TÉMOIGNAGE

Parce que dans 80% des cas,
on ne naît pas avec un handicap...

BONNE PRATIQUE

Pour bien vieillir, il faut bien manger!



Wallonie

familles santé handicap

AVIQ

Sommaire

SEPTEMBRE // OCTOBRE // NOVEMBRE 2017

DOSSIER

UN RÉSEAU QUI SE MOBILISE
pour des jeunes « incasables »

p.11



p. 6-7
L'AVIQ,
C'EST QUI ?



p.10

Tous concernés



p.16

TÉMOIGNAGE



p.21

Bonne pratique

- 4-5 **QUOI DE NEUF À L'AVIQ ?**
- 6-7 **L'AVIQ, C'EST QUI ?**
La sensibilisation au handicap, ça commence dès le plus jeune âge
- 8 **ÇA SE PASSE DANS NOS SERVICES**
Les réseaux d'aide et de soins spécialisés en assuétudes
- 10 **TOUS CONCERNÉS**
Le Réseau Santé Wallon, le numérique au service de la santé
- 11-14 **DOSSIER**
Un réseau qui se mobilise pour des jeunes « incasables »
- 15 **UNE QUESTION ? L'AVIQ VOUS RÉPOND !**
- 16 **TÉMOIGNAGE**
Parce que dans 80 % des cas, on ne naît pas avec un handicap...
- 18 **LA PAGE DU PARTENAIRE**
Le guide social
- 19 **CLIQUEZ MALIN**
- 20 **AGENDA**
- 21 **BONNE PRATIQUE**
Pour bien vieillir, il faut bien manger !
- 22-23 **LA SÉLECTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION**

Cette publication est éditée par l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ).

Elle peut être obtenue gratuitement :

- ▶ auprès du service communication de l'AVIQ (cestlaviq@aviq.be);
- ▶ sur le site Internet www.aviq.be.

Vous désirez adapter le nombre d'exemplaires reçus ?
Contactez-nous via cestlaviq@aviq.be.



Un problème avec une administration ?
Le médiateur répond à vos questions !

www.le-mediateur.be

// ÉDITO

UN PLAN D'ADMINISTRATION À ÉLABORER...

Ce 15 juin, le Gouvernement wallon a approuvé le premier contrat de gestion de l'Agence pour une Vie de Qualité. C'était un événement majeur pour notre jeune OIP (Organisme d'Intérêt Public) créé il y a à peine un an et demi et qui est la cheville ouvrière en Wallonie pour les matières aussi essentielles à tous les citoyens que sont la santé, le handicap et les familles. Passé entre le Gouvernement wallon et l'AVIQ, ce contrat a pour but de fixer les objectifs et les priorités de l'Agence pour les cinq prochaines années.

Le chemin parcouru est impressionnant : en un an et demi, l'AVIQ a réussi le pari de mener à bien le transfert des nombreuses compétences relatives à la santé, venant d'une part de la Fédération Wallonie Bruxelles (prévention et promotion de la santé, etc.) et d'autre part du Service Public de Wallonie (politique des aînés, des familles; première ligne de soins, infrastructures médico-sociales, etc.) ainsi que de l'AWIPH.

Demain, d'autres défis attendent l'AVIQ. Certaines compétences de l'INAMI seront transférées à l'Agence : financement des maisons de repos, des maisons de repos et soins, des aides à la mobilité, des initiatives d'habitations protégées, des maisons de soins psychiatriques, etc. Mais aussi, en 2019, de l'ensemble des prestations familiales : allocations, primes de naissance... S'y ajouteront de nombreuses réformes et l'assurance autonomie.

L'AVIQ s'engage, au travers de son contrat de gestion, à poursuivre ses efforts pour offrir un service de qualité à tous les Wallons, à chaque étape de leur vie, en répondant aux grands enjeux actuels que sont la transformation des modèles familiaux, l'allongement de la vie et le maintien à domicile, l'augmentation importante des maladies chroniques, l'augmentation des problématiques de santé mentale et du suicide chez les jeunes et les personnes âgées, la volonté d'autonomie, d'insertion socio-professionnelle et de prise en compte des besoins des personnes les plus fragiles, la révolution technologique... Ces enjeux nous concernent toutes et tous au quotidien.

D'ici à janvier 2018, l'AVIQ va rédiger son plan d'administration qui concrétisera et planifiera les actions à mener, en veillant à mettre l'accent sur de nombreux enjeux tels que la transversalité, l'efficacité et l'efficience en regard des besoins des citoyens, la bonne gouvernance, la communication et la transparence, la simplification administrative, l'éthique... Ce plan sera présenté à notre nouvelle Ministre de tutelle, M^{me} Greoli, Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative.

Pour illustrer le principe de transversalité, notre dossier consacré aux jeunes en difficultés (voir page 11 « Un réseau qui se mobilise pour des jeunes "incasables" ») vous démontrera une fois de plus que les problématiques sont rarement cloisonnées à un seul champ de compétences...

La dynamique de collaboration avec tous les partenaires, entre niveaux de pouvoir, entre secteurs, est aujourd'hui incontournable pour répondre aux besoins des familles et des citoyens wallons.

Rendez-vous dans quelques mois pour en savoir plus sur les actions concrètes du plan d'administration de l'AVIQ !



Alice Baudine
Administratrice générale



Marc Elsen
Président du Conseil général



ÉDITRICE RESPONSABLE
Alice Baudine, Administratrice générale
Rue de la Riveline, 21 | B-6061 Charleroi

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Christelle Daubresse, Tiphaine Dedonder,
Annabelle Duquesne, Manouska Gillet, David Krapež,
Françoise Rocrelle, Valérie Trévisan.

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
Eloïse Picalausa

PHOTOS
istockphoto.com et AVIQ
Numéro de dépôt légal D/2017/7646/9

Le contrat de gestion et le plan d'administration de l'AVIQ



Le Ministre de tutelle de l'AVIQ Maxime Prévot (Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine jusqu'au 28 juillet 2017) et Alice Baudine (Administratrice générale de l'AVIQ) lors de la signature du Contrat de gestion le 30 juin 2017.

L'AVIQ est liée au Gouvernement wallon pour la détermination des stratégies à mettre en place ainsi que pour définir les ressources, moyens humains et financiers nécessaires pour y parvenir.

Comme le prévoit le décret du 3 décembre 2015 portant création de l'AVIQ, les objectifs et priorités, ainsi que les moyens humains et budgétaires sont fixés pour 5 ans dans un document appelé « Contrat de gestion ».

Ce 15 juin 2017, le Gouvernement wallon a validé les termes de ce contrat, après un an d'échanges, de concertations, de négociations entre tous les acteurs concernés : administration, organes de gestion de l'AVIQ (Conseil général et Comités de branche) et pouvoir de tutelle.

Les objectifs du contrat de gestion seront dès lors traduits en actions concrètes et planifiées dans un autre

document appelé « plan d'administration » qui sera élaboré dans les 6 mois, soit d'ici janvier 2018.

Sur les 5 prochaines années, ce seront quelques centaines d'actions qui seront mises en œuvre pour offrir un service de qualité à tous les Wallons, à chaque étape de leur vie en répondant aux grands enjeux actuels qui nous concernent toutes et tous au quotidien.

NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

est maintenant disponible!



Le premier rapport d'activités de l'AVIQ vient de voir le jour! Ce document décline l'année 2016 en chiffres et événements qui ont marqué la première année d'existence de l'Agence. On y trouve notamment les statistiques relatives aux différentes compétences transférées à l'Agence pour une Vie de Qualité. Citons en exemple : la première ligne de soins, l'aide à domicile, la santé mentale, l'accueil et l'hébergement des personnes handicapées et des personnes âgées, la prévention et la surveillance de la santé...

C'est également dans ce rapport que sont présentés les partenariats, les subsides facultatifs, les initiatives spécifiques, les projets européens, les recherches, etc.

Vous voulez en savoir plus sur toutes les actions menées par l'AVIQ? Téléchargez le rapport complet sur www.aviq.be.

Les deux publications sont disponibles sur www.aviq.be ou en version papier sur demande via alexandra.hannut@aviq.be.

Vous craignez de vous égarer parmi toutes les informations contenues dans le rapport d'activités? Tournez-vous vers le cahier de l'AVIQ dédié au rapport d'activités 2016.

Les « cahiers de l'AVIQ » sont une collection de publications destinées à présenter de manière synthétique, accessible et vulgarisée des enquêtes menées par l'Agence pour une Vie de Qualité.

Le cahier de l'AVIQ du rapport annuel 2016 est lui aussi téléchargeable sur le site www.aviq.be.



COMMENT PRÉVENIR LE VIRUS DE LA GRIPPE ?

La meilleure prévention est la vaccination! Fortement recommandée pour les personnes à risque et pour le personnel de la santé, elle est réalisée entre la mi-octobre et la mi-novembre chaque année car les virus circulants changent: le vaccin est donc adapté annuellement. La vaccination est efficace dans +/- 80% des cas. Les personnes vaccinées peuvent présenter une grippe mais elle sera généralement atténuée.

LA GRIPPE Protégez-vous!

La grippe se propage lorsque la personne atteinte du virus tousse ou éternue ou via sa salive. Ses mains peuvent transmettre le virus tout comme des objets contaminés (poignées de porte, rampe d'escalier...). Le lavage des mains fréquent est un bon moyen de limiter la propagation, comme le réflexe d'éternuer dans un mouchoir ensuite directement jeté dans une poubelle. Une personne est contagieuse un jour avant l'apparition des symptômes et de 5 à 10 jours après (voire un peu plus longtemps si c'est un enfant).

La grippe, maladie virale des voies respiratoires également appelée « influenza », dure habituellement entre 3 et 7 jours et se caractérise par des frissons, des malaises, de la fièvre, de la fatigue. Les antibiotiques sont inefficaces face à ce virus. Si elle est bénigne dans la plupart des cas, la grippe peut cependant entraîner des complications graves chez des personnes à risque (femmes enceintes, malades chroniques, enfants sous traitement long/court d'aspirine, personnes de plus de 65 ans et collectivités). Il est donc important de se protéger et d'adopter les bons réflexes pour éviter la contagion!

Nouvelles fiches *Wikiwiph*

De nouveaux sujets sont en ligne sur le Wiki wallon pour l'information des personnes handicapées.

 Je travaille Autres interventions	 Je suis un aîné	 Je me fais accompagner/ conseiller	 Je suis un aîné
CONSEILLER EN PRÉVENTION Dans chaque entreprise, un conseiller en prévention assiste l'employeur dans l'application des mesures prévues en matière de bien-être au travail. C'est notamment cette personne qui remet un avis relatif aux demandes introduites par les travailleurs handicapés en matière d'aménagement raisonnable pour leur emploi.	ALTERNATIVES À L'HÉBERGEMENT EN MAISON DE REPOS Quand l'âge avance, la maison de repos n'est pas l'unique alternative. D'autres lieux de vie existent et peuvent répondre aux attentes et aux besoins des seniors. Pour les découvrir, consultez la fiche Wikiwiph!	CARTE URGENGE AIDANT PROCHE Lorsque vous quittez votre proche, vous êtes inquiet car vous vous demandez qui peut lui porter secours si vous êtes vous-même dans l'incapacité temporaire de le faire. Wikiwiph vous explique à quoi sert la Carte Urgence Aidant Proche et comment vous la procurer.	PRÉVENTION DES CHUTES Lorsque l'on vieillit, les chutes deviennent plus fréquentes. Il est possible de réduire le risque de chutes chez soi en agissant à plusieurs niveaux (améliorer son équilibre, adopter un comportement sûr, aménager son environnement quotidien...). Découvrez quelques conseils sur Wikiwiph!



Découvrez-les sur wikiwiph.aviq.be ou abonnez-vous gratuitement à la newsletter Wikiwiph pour ne rien manquer!

Depuis 2004, la cellule «sensibilisation» du service Communication de l'AVIQ sillonne les classes de nos enfants. Au programme : jeux de rôles, mises en situation et rencontres avec des personnes en situation de handicap. Focus sur cette collaboration AVIQ – écoles avec Natacha Lorez, gestionnaire de projets de sensibilisation.

La sensibilisation au handicap ÇA COMMENCE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

C'est l'AVIQ (CLA): Peux-tu nous décrire la cellule que tu coordonnes ?

Natacha Lorez (NL): La cellule «sensibilisation» a été créée en 2004, lors du premier contrat de gestion de l'AWIPH. Le service Communication - au sein duquel je travaille - était naturellement désigné pour l'accueillir. L'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les milieux de vie a toujours été un des grands objectifs de notre administration. Et j'ai été chargée d'organiser des sensibilisations pour réaliser cet objectif.

CLA: Tous les milieux de vie, donc à l'école aussi ?

NL: C'est exact. Nous pensons que la sensibilisation est d'autant plus efficace si elle touche des enfants. La demande croissante de la part des écoles pour des sensibilisations dans les classes en est d'ailleurs un bon indicateur.

CLA: Toutes les écoles sont concernées ?

NL: En 2004, seules les écoles primaires – de la troisième jusqu'à la sixième – étaient concernées. Par la suite, d'autres ont sollicité nos services. Je pense aux hautes écoles qui forment les futurs éducateurs spécialisés, assistants sociaux, mais aussi les aides sanitaires et familiales.

En 2016, l'AVIQ a sensibilisé **1 040 enfants** (13 écoles primaires), **2 550 élèves** (30 écoles secondaires) et **1 785 étudiants** (21 hautes écoles).

19 séances de sensibilisation se sont adressées à plus de 300 personnes (chauffeurs TEC, agents 1^{er} accueil Ville de Charleroi, personnel CPAS Silly, animateurs Ateliers Temps Libre, etc.).

CLA: En général, comment fonctionnent les séances de sensibilisation ?

NL: La cellule propose des sensibilisations «à la carte». Il peut s'agir de deux heures en classes suivies de deux heures supplémentaires quelques jours, semaines ou mois plus tard. Pour certains projets, le travail de réflexion demandé aux élèves nécessite un délai plus ou moins long entre deux séances. Mais nous proposons également des demi-journées ou des journées complètes, cela dépend de la demande et du nombre d'élèves qui est limité selon la formule.

CLA: Projets, travail de réflexion... cela donne une impression de sérieux, non ?

NL: Oui, et ça l'est. Nous essayons de ne pas trop laisser de place à l'improvisation. Les écoles qui font appel à nous doivent s'inscrire dans un projet pédagogique. Les élèves doivent être amenés à se poser des questions sur leurs représentations liées au handicap et à découvrir l'autre pour mieux le comprendre. Afin d'aider au développement de ce projet, nous proposons 16 thèmes dont le plus demandé est «le handicap en général». Il s'agit simplement de rencontrer et partager un moment avec une personne en situation de handicap. Les thèmes autour des déficiences mentales, motrices et sensorielles sont également très demandés.

CLA: Rencontrer des personnes en situation de handicap. Cela signifie que tu n'es pas seule face aux élèves ?

NL: Non, nous travaillons avec tout un réseau composé de 41 associations. Chacune est spécialisée dans un ou plusieurs handicaps spécifiques : surdité, handicap mental, handicap visuel, etc. Des personnes en situation de handicap animent les ateliers en classe selon le ou les thèmes qui ont été choisis pour le projet pédagogique.

CLA: Mais faire venir des associations, ça peut coûter très cher ! Les écoles sont-elles prêtes à ces dépenses ?

NL: C'est justement un des énormes avantages de mon travail : la GRATUITÉ des sensibilisations pour les écoles. L'AVIQ prend en charge les frais des partenaires. L'équipe éducative de l'école doit seulement veiller à bien préparer notre venue par un travail en amont avec les classes. Via notre centre de documentation, des supports (DVD, bandes dessinées, etc) sont mis à disposition des enseignant(e)s pour les y aider. Par exemple, le prêt d'une malle composée de 30 à 40 livres jeunesse ou autres pour une durée de deux mois.



Et à partir de ce premier trimestre scolaire, des valisettes pédagogiques, accompagnées de fiches didactiques adaptées à l'âge des élèves, seront également disponibles.

CLA: Concrètement, comment une école peut-elle t'adresser une demande ?

NL: C'est très simple, en remplissant le formulaire qui se trouve sur le site de l'AVIQ¹. Mais notre approche se veut également proactive. Les villes et communes sont régulièrement informées par courrier de l'existence de notre cellule et de sa gratuité. Nous collaborons avec de nombreux échevins, handiconnects ou responsables des plans de cohésion sociale. Le réseau est également très actif en matière de communication.

CLA: Le mot de la fin ?

NL: Mettre en place un module de sensibilisation prend du temps. Il faut compter un minimum de trois mois pour que les choses s'organisent. En cette période de rentrée, pensez-y !



« Ma famille en photos » EXPOSITION ITINÉRANTE

L'AVIQ met également à disposition une exposition placée sous le signe de la famille et plus particulièrement, des personnes en situation de handicap au sein de la famille. 84 photos illustrent les liens familiaux et les émotions du quotidien, mettant le handicap au second plan. Une autre manière de sensibiliser au handicap !

¹ www.aviq.be, branche handicap, rubrique «Autres actions», «Projets», «Sensibilisation des enfants».

Les réseaux d'aide et de soins spécialisés en *assuétudes*

Assuétude : dépendance, accoutumance, addiction. Le sujet fait peur ! Drogue, alcool, jeu, tabac. Les liens avec la délinquance, la criminalité et la précarité sont bien souvent (trop ?) présents dans tous les esprits. Les réseaux « assuétudes » tentent d'en changer les représentations mentales négatives.

Un réseau « assuétudes » est composé de partenaires publics et privés issus de différents secteurs. Cela peut être un service en réduction des risques, un service spécialisé de soins ou de prévention, un service d'aide à domicile, un planning familial, un médecin généraliste, un hôpital psychiatrique, un service de santé mentale, une association d'usagers, etc. Ce partenariat public-privé varie d'une zone géographique à l'autre. En effet, dans un souci de proximité et d'efficacité, les dix réseaux sont répartis selon les douze zones de soins définies en Wallonie¹. Cette couverture géographique compose un des nombreux avantages des réseaux.

Chaque réseau « assuétudes », via son coordinateur, a pour objectif « d'améliorer la qualité de l'aide et des soins et de favoriser la continuité des prises en charge »². Les missions des réseaux sont clairement définies. L'essentiel



est de venir en appui aux services spécialisés et de créer du lien avec les acteurs de première ligne tels que les médecins généralistes, les hôpitaux, les pharmaciens, etc.

Les coordinatrices des réseaux de Mons-Borinage, Charleroi et Luxembourg qui ont été rencontrées sont unanimes : la mise en place des réseaux a été un grand pas en avant dans la découverte et la connaissance des services entre eux. Chacun a pu prendre conscience des forces et faiblesses de l'autre, de ses limites. Ceci a donné naissance à des conventions de collaboration entre partenaires publics et privés au sein du réseau. L'échange de savoirs et de bonnes pratiques s'en trouve positivement stimulé et contribue à modifier les représentations mentales négatives liées aux assuétudes.

Concrètement, les réseaux soutiennent et développent des projets tels que des formations, l'organisation de groupes de travail ou de colloques. Par exemple, une formation destinée aux aides familiales avait pour objectif de les sensibiliser aux personnes qui souffrent d'assuétudes afin d'en avoir moins peur.

L'AVIQ, au travers de la Direction des soins ambulatoires, soutient et finance les réseaux « assuétudes » dont le rôle est incontestable. Soucieuse d'être à l'écoute de ses partenaires, l'Agence mettra tout en œuvre afin que les besoins identifiés par les réseaux puissent être rencontrés.

¹ Les zones Huy-Waremme et Liège, ainsi que les zones Dinant et Namur ne font qu'une.

² Décret du 30 avril 2009 : <https://wallex.wallonie.be/PdfLoader.php?type=doc&linkpdf=14877-18374-11124>

Le saviez-vous ?

- ▶ Il existe actuellement **27 institutions** offrant des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes.
- ▶ Dans le cadre des programmes d'échange de seringues, **227 232 seringues ont été distribuées en 2014**. Cela représente 13 000 visites et 1 500 usagers de drogues par injection.

Pour plus d'infos sur l'utilisation du système de soins, rendez-vous dans le Cahier de l'AVIQ « Indicateurs de Santé mentale en Wallonie ».



Lors de mon AVC, chaque minute a compté...

APPELEZ votre médecin traitant le 112

Avec le soutien du Fonds A.B. géré par la Fondation Roi Baudouin



DelaiAVC.eu

Le Réseau Santé Wallon

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ !



Accéder à son dossier médical où on veut, quand on veut et comme on veut, c'est désormais possible ! Avec sa tablette ou son smartphone, en Belgique ou à l'étranger, les avantages sont nombreux et contribuent à des prestations de soins de meilleure qualité.

Le principe est simple. Le Réseau Santé Wallon (RSW) repose sur un partage consenti des données relatives à sa santé. Et tout est gratuit ! Le partage se fait entre le patient, véritable acteur central du réseau, et tous les professionnels qui ont à le traiter : médecin généraliste, dentiste, kiné, pharmacien, etc. La consultation des données est évidemment **ultra sécurisée**. Le patient décide lui-même de qui peut avoir accès à tout ou à une partie de son dossier.

Par exemple, une femme enceinte autorise son gynécologue à avoir accès à ses dernières analyses faites en laboratoire. Par contre, elle décide que son kiné n'est pas concerné par ces résultats et ne lui donne pas accès. À tout moment, le patient peut voir qui a consulté ses données médicales.

Concrètement, le RSW est identique à un **dossier virtuel** dans lequel tous les professionnels de la santé viennent déposer les documents qui concernent le patient. Un rapport d'examen médical, les résultats d'une prise de sang, une échographie, une IRM, etc. Cela facilite la prise en charge du patient en cas d'accident ou d'hospitalisation, ou encore en cas de consultation chez un spécialiste. Et cela assure une meilleure continuité des soins. De cette manière, on évite des examens inutiles comme, par exemple, une deuxième radiographie, ou on gagne du temps lorsqu'il s'agit d'être secouru de manière urgente : quelles sont les allergies connues du patient ? Quel est son groupe sanguin ? Etc.

► POUR PLUS D'INFOS

Consultez le site www.rsw.be ou votre médecin.

Comment faire POUR S'INSCRIRE ?

L'inscription peut se faire **de plusieurs manières**. Soit par :

- une demande auprès de son médecin généraliste ;
- une demande auprès d'un service administratif de l'hôpital ;
- une demande auprès de sa mutuelle ;
- une demande sur le site **www.rsw.be**. Dans ce cas précis, il est nécessaire d'avoir un lecteur de carte d'identité et de connaître son code PIN !

L'accès à toutes les données est un autre avantage pour le médecin lorsqu'il est en visite à domicile chez son patient. Fini les dossiers papiers encombrants à transporter avec soi. Désormais, l'encodage se fait sur place, y compris dans les zones à faible connexion mobile, voire sans connexion du tout. La mise à jour des données se fait automatiquement dès que le logiciel repère une connexion disponible.

Plus d'un wallon sur quatre est déjà inscrit. Et vous ? **Des soins de meilleure qualité ? L'AVIQ s'y engage !**

À la limite des interventions de plusieurs secteurs (santé mentale, aide à la jeunesse, handicap), ces jeunes ne rentrent dans aucune « case ». Or, leurs besoins d'accompagnement et de prise en charge sont urgents et nécessitent des réponses adaptées et rapides. Retour d'expérience des services de terrain.

Un réseau qui se mobilise POUR DES JEUNES « INCASABLES »

Pour comprendre de qui et de quoi il s'agit, il est utile de décrire une situation vécue. Isabelle (nom d'emprunt) est une jeune fille de 14 ans. Très tôt, son père se désintéresse d'elle et l'abandonne. Il est le plus souvent absent pour raisons professionnelles. Sa mère, toxicomane, est retrouvée morte. Les séquelles sont importantes pour Isabelle. Troubles graves du comportement et troubles de l'attachement. Sans domicile fixe, elle erre dans les rues sans aucune ressource.

Isabelle est une jeune enfant à problématiques multiples. Son admission dans l'une ou l'autre structure semble impossible, les critères ne sont pas remplis. Elle n'entre dans le « jardin » de personne. Sans famille, et donc sans possibilité de retour chez elle les week-ends, sans ressources financières et sans couverture pour des soins ou tout autre domaine, sans prise en charge pédopsychiatrique pourtant nécessaire, sans ceci, sans cela... Un long parcours de souffrance qui semble sans fin. Et pourtant, une enfant – mineure – en danger et avec un long parcours de ruptures et d'exclusions à répétition.

Puisqu'Isabelle n'entre dans le « jardin » de personne, l'idée est de la faire entrer dans un « Jardin pour tous » et faire cesser la partie de

ping-pong entre les différents services qui se rejettent la balle. Pour changer de logique, il est nécessaire de construire et stimuler un dispositif d'aide transversal.

Le réseau d'aide et de prise en charge existe. Il suffit de réunir les personnes qui le composent autour d'une même table pour clarifier les compétences de chacun. Afin que les secteurs apprennent à mieux se connaître, découvrir quelles sont les limites d'intervention de chacun. Les « Jardins pour tous » sont nés.

En 2010, un protocole est signé entre l'AWIPH (aujourd'hui AVIQ) et l'Aide à la jeunesse. Les « Jardins pour tous » s'organisent peu de temps après à Charleroi, Mons, Namur et Liège. La mise en réseau des professionnels de la Santé mentale, du Handicap et de l'Aide à la jeunesse a pour but de mettre ces jeunes à besoins multiples au centre du débat. Ces rencontres donnent l'occasion aux services de se sentir écoutés. Dans des situations complexes comme celle d'Isabelle, la rencontre des autres secteurs permet, parfois, de trouver des solutions, d'activer des ressources insoupçonnées. La prise en charge partagée est alors possible.



UN RÉSEAU, DES PARTENAIRES...

Le cas d'Isabelle est loin d'être une exception, malheureusement. De très jeunes enfants sont également affectés par des troubles divers : psychotiques, infantiles, de l'attachement, etc. Par exemple, le centre psychothérapeutique de jour Charles-Albert Frère de Marcinelle est un hôpital de jour pour enfants. Âgés de deux à sept ans, ces enfants nécessitent une prise en charge parfois urgente. Et une fois la situation de crise passée, il faut garantir un travail dans la continuité. Or, les difficultés existent, notamment au niveau du manque de place ou de l'organisation des visites et des retours en famille.



LA RELATION ENFANT - FAMILLE : une équation parfois insoluble...

Effectivement, le nombre de places est limité et la liste d'attente est longue. Ce qui pousse parfois les parents à accepter des solutions d'hébergement dans une institution très éloignée du domicile. Cet éloignement complique le retour en famille – pourtant essentiel parfois – car il engendre des coûts liés aux déplacements. Il arrive aussi que la famille ne dispose d'aucun moyen de transport.

Alors que l'enfant souffre de troubles du comportement ou de l'attachement et que la présence de la famille se révèle être un atout, l'éloignement causé par le manque de places à proximité vient assombrir un tableau déjà fort sombre pour l'enfant. Il arrive aussi que le tableau soit plus sombre qu'on ne le pense, lorsque la famille est soit inexistante (décès ou abandon), soit maltraitante. L'articulation avec les services d'aide ou de protection de la jeunesse apparaît ici comme évidente.

“ Le travail en réseau permet de faire le relais auprès d'autres structures qui pourraient accueillir les enfants dès leur sortie de services en pédopsychiatrie. ”

Dans les services de pédopsychiatrie, la durée de séjour varie de un an à trois ans maximum. Cela signifie qu'à peine l'enfant admis, il est nécessaire de déjà penser à sa sortie ! Les « Jardins pour tous » prennent ici tout leur sens, comme en témoignent M^{me} Frankard, responsable des psychologues et du personnel paramédical, et M^{me} Verreckt, assistante sociale, toutes deux de l'hôpital de jour pour enfants de Marcinelle. Le travail en réseau permet de faire le relais auprès d'autres structures qui pourraient accueillir les enfants dès leur sortie. Lors des réunions, le cas d'un enfant est présenté et une forme de supervision s'opère à intervalles réguliers. Souvent, cela permet de lister les problèmes et de partager de bonnes pratiques. Mais rien ne garantit qu'une solution soit finalement trouvée.

LE CONCEPT DE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

M^{me} Méganck, du service l'Entre-Temps, aborde le concept de responsabilité partagée. La particularité de ce service est que la prise en charge d'un jeune à besoins multiples se veut transversale aux trois secteurs de l'Aide à la Jeunesse, du Handicap et de la Santé mentale. En effet, L'Entre-Temps est un service agréé par l'AVIQ en tant que Service d'Aide à l'Intégration (SAI). Il est également reconnu comme Projet Pédagogique Particulier (PPP) dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse et agréé comme Service d'Accompagnement (SAC) par la COCOF.

Le public-cible de ce service est constitué d'adolescents (de 10 à 18 ans) qui vivent une situation de rupture et d'exclusion à répétition. Ces jeunes ont derrière eux un long parcours institutionnel. Souvent issus de familles précarisées, ils éprouvent les plus grandes difficultés à trouver un lieu de vie adapté à leur situation. « Rejetés » de services en services, les besoins de ces jeunes dans les différents secteurs d'aide restent sans réponses. C'est là qu'intervient L'Entre-Temps, idéalement avant la rupture entre le jeune et le service dans lequel il se trouve.

Commence alors une phase exploratoire qui va servir à retracer l'historique complet et complexe du jeune. S'en suivra la mise en place d'un dispositif d'aide et de soins adapté au jeune, ce qui s'avérerait être trop compliqué pour une institution seule. Il s'agit véritablement d'un travail en commun afin de maximiser les forces des services concernés.

M^{me} Méganck insiste sur l'importance de ce travail en réseau, de l'évolution de cette nouvelle culture du travail à plusieurs qui se « décloisonne » de plus en plus. Surtout lorsqu'il s'agit d'apporter aide et soins à des jeunes dont le retard mental est plus prononcé, quand les difficultés deviennent de plus en plus importantes, à la fois pour les familles et pour les services. Ceci est notamment lié, à la fois, au manque de places disponibles et au peu d'accessibilité aux soins en pédopsychiatrie, voire simplement au manque de pédopsychiatres. Dès lors, pour des jeunes à besoins multiples et complexes, les lieux de soins « classiques » ne peuvent offrir de solution.



UNE SITUATION DES JEUNES ET DES FAMILLES QUI S'EST DÉGRADÉE

M^{me} Buggenhout, déléguée au Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) de Charleroi, aborde un autre avantage des « Jardins pour tous ». Dans l'exercice de son métier de déléguée, les tâches quotidiennes consistent en un accompagnement pédagogique ou au placement d'un enfant lorsque la situation l'exige. Se rencontrer, connaître le réseau et les personnes qui le composent a été une évolution positive dans la recherche de solutions. Effectivement, M^{me} Buggenhout nous confie que le réseau est (ré)actif, et qu'elle ne doit pas attendre une réunion des « Jardins pour tous » pour dénouer une situation complexe.

Mais elle reconnaît également que la situation a évolué de manière négative. Les familles « démissionnent » de plus en plus rapidement, et les jeunes souffrent de plus en plus de problèmes multiples qui tendent à s'aggraver avec le temps. Si les « Jardins pour tous » sont d'une utilité reconnue par tous, il faut également constater que face à des problèmes de jeunes qui présentent des troubles en santé mentale, les situations de compromis et les solutions de « bricolage » sont fréquentes. Tant pour les hospitalisations en milieu de soins (pour les solutions à court terme), que pour les hébergements en institution (pour les solutions à long terme), le manque de places reste un problème qui semble insurmontable. Surtout en situation de crise.

“ Même si les « Jardins pour tous » sont d'une utilité reconnue par tous, il faut également constater que face à certains problèmes, les situations de compromis et les solutions de "bricolage" sont encore trop fréquentes. ”

PLUS DE MOYENS ? La nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents

Une nouvelle politique sur le plan national valide le fonctionnement des « Jardins pour tous » en réseau. Quelles sont les personnes concernées ? Les enfants de 0 à 18 ans qui présentent des problèmes psychiques et leur entourage : parents, famille, amis proches, etc. Mais aussi les professionnels qui les accompagnent, quel que soit le secteur. Dans le guide édité pour l'occasion, on peut lire : « Il convient d'élaborer un modèle fonctionnel qui définira, (...) l'importance d'une coopération intersectorielle via le travail en réseau. Le premier volet de ce chapitre est axé sur le travail en réseau en tant que fondement organisationnel de la nouvelle politique. »

Cinq fonctions distinctes y sont développées :

1. Détection précoce, *screening* et orientation ;
2. Diagnostic ;
3. Traitement ;
4. Inclusion dans tous les domaines de vie ;
5. Échange et valorisation de l'expertise.

Ces fonctions seront concrétisées par différents programmes d'activités financés par le Gouvernement fédéral. Ces programmes mettent au centre les besoins individuels de chaque enfant ou adolescent en tenant compte de son entourage.

SIX RÉSEAUX ET UNE PLATEFORME FRANCOPHONE EN SANTÉ MENTALE

Depuis la signature et la présentation du « Guide vers une nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents » en mars 2015, six réseaux ont été créés. Cinq couvrent le territoire de chaque province wallonne ; le sixième est spécifique à la Région de Bruxelles-Capitale.

Une « Plateforme francophone en matière de santé mentale » a également été mise sur pied au printemps 2017. Parmi ses membres, les administrations de l'Aide à la jeunesse et de l'AVIQ ont rédigé une circulaire conjointe en matière de santé mentale.

À l'instar des « Jardins pour tous », cette plateforme constitue un lieu de concertation entre les acteurs de l'Aide à la jeunesse, du Handicap et de la

Santé mentale. La complémentarité et les points de convergence entre les deux initiatives sont tels qu'aujourd'hui, de nombreux acteurs participent activement à chacune des deux.

Aujourd'hui encore, la demande d'aide pour des mineurs en danger est supérieure à l'offre de services. L'AVIQ soutient tant l'initiative des « Jardins pour tous » que la nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents. Pour que demain, des enfants et adolescents puissent vivre une vie meilleure.

Journée d'échanges RÉGION DE MONS-LA LOUVIÈRE-TOURNAI

Le **jeudi 9 novembre 2017**, les secteurs de l'Aide à la Jeunesse et du Handicap se rencontreront afin d'approfondir leur partenariat. Cette journée de travail visera une meilleure connaissance entre les SAJ, SPJ et IPPJ de la région et nos services d'aide en milieu de vie (SAP, SAI, SAF). L'événement aura lieu dans les locaux de l'IMP Sainte-Gertrude (Brugelette). L'invitation officielle sera transmise prochainement aux services concernés.

Plus d'infos ?

Contactez M^{me} Delphine Delattre (AVIQ)
delphine.delattre@aviq.be



Une question? L'AVIQ VOUS RÉPOND !



De : Leclipteux Susanne
Envoyé : vendredi 04 août 2017 13:25
À : handicap@aviq.be
Objet : Aménagement annexe

Bonjour. Mon mari et moi-même rendons visite très régulièrement à ma belle-mère car elle vit seule, a du mal à marcher et surtout elle se sent très seule. Nous avons donc imaginé **créer une annexe à notre domicile familial** pour l'y accueillir: les plans sont faits et nous sommes prêts à entamer les travaux sauf que ces aménagements vont nous coûter pas mal d'argent ... Pouvons-nous être aidés dans **les coûts financiers** qu'engendre la construction de cette annexe ?

De : handicap@aviq.be
Envoyé : vendredi 04 août 2017 15:25
À : Leclipteux Susanne
Objet : RE: Aménagement annexe

Bonjour Madame. **Le Fonds du Logement de Wallonie** a prévu une aide non négligeable dans le cas précis d'aide à nos aînés: un crédit hypothécaire à taux réduit pour financer des travaux destinés à l'accueil de parents (âgés d'au moins 60 ans). Vous trouverez l'information plus complète sur le prêt intergénérationnel sur le site internet www.flw.be, rubrique Aide locative > Prêt intergénérationnel. En souhaitant déjà un bon aménagement à votre belle-maman.

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

André Biersay



Bonjour, je ne suis pas du tout d'accord avec **la décision prise à mon encontre par une administration fédérale**. Je me sens lésé, mais comment m'y prendre ? Bonne journée !

Bonjour, Dans un premier temps, il convient de vous adresser au **Médiateur fédéral** afin de lui exposer le dossier qui vous pose problème. Le Médiateur fédéral est une institution indépendante et impartiale qui examine les réclamations relatives aux actes ou au fonctionnement de toutes les autorités administratives fédérales (impôts, affaires sociales, migration et asile, fonction publique, etc.). En vous adressant à lui, vous aurez accès à des informations utiles qui vous permettront de choisir d'introduire une plainte ou non. Le recours au Médiateur est gratuit.

Voici ses coordonnées :
Rue de Louvain, 48 bte 6 à 1000 Bruxelles
Numéro gratuit : 0800/999.61
Email : www.mediateurfederal.be

Bonne journée à vous Monsieur !

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ



« Bonjour, j'habite près de Mons et j'aimerais trouver **un stage d'automne** qui soit adapté pour ma fille. Elle est **malvoyante** et elle a bientôt 8 ans. Merci d'avance, belle journée à vous ! »

Jenifer Adam

Bonjour Madame. L'association **Les Amis des Aveugles** propose des activités ludiques pour les jeunes aveugles et malvoyants. L'association est établie à Ghlin, pas très loin de chez vous donc. Sur le site internet amisdesaveugles.org, vous trouverez les informations utiles. Vous pouvez aussi contacter le Service loisirs au 065 40 31 00 ou par mail via l'adresse s.sports-loisirs@amisdesaveugles.org. Excellente journée à vous aussi !

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

Parce que dans 80% des cas,
ON NE NAÎT PAS AVEC UN **HANDICAP...**

Non, ça n'arrive pas qu'aux autres!



Le 18 juillet 2016, la vie de Frédéric Pierard bascule. Le choc entre sa moto et la voiture qui lui coupe la route est violent. L'amputation de la partie inférieure de sa jambe est inévitable. Polytraumatisé mais vivant, Frédéric témoigne de sa reconstruction au sens propre comme au figuré.

Le 28 septembre 2016, après plus de deux mois d'hospitalisation, dont deux semaines en soins intensifs, Frédéric rentre enfin chez lui. Inspecteur principal au sein de la zone de police Flowal (Florennes-Walcourt), cet homme de quarante ans n'était pas préparé à une telle épreuve. Pas plus que sa femme, ses enfants, ses amis et collègues.

Dès le lendemain, Frédéric commence une longue réhabilitation, tant physique que mentale. Une greffe de peau retarde le travail de musculation. Son autonomie est très réduite. Pour la rééducation, il dépend de proches pour se rendre trois fois par semaine à l'hôpital Reine Fabiola. Pour les tâches de la vie quotidienne (comme se laver), les difficultés sont également présentes. En dépit d'une volonté très forte, son moral en prend un coup.

“ En effet, la cicatrisation et la greffe de peau exigent de la patience. ”

Sur son calendrier décoré de la photo de ses enfants, Frédéric s'est fixé des objectifs. Mais il comprend que certaines échéances ne pourront être tenues.

En effet, la cicatrisation et la greffe de peau exigent de la patience. Mais une importante fonte musculaire associée à la perte d'un membre lui renvoie une image de lui-même difficile à accepter. La pose d'une prothèse est très attendue. Sportif accompli et homme de terrain, Frédéric se lance dans un travail de musculation. Malheureusement, un peu trop soutenu. Les plaies se rouvrent, et le lent travail de cicatrisation est à recommencer.

Les soucis administratifs sont un poids supplémentaire. L'accident est survenu alors qu'il se rendait au travail. Une multitude de documents sont à compléter pour le compte des divers intervenants (assurances, employeurs, mutualité, justice, etc.). Autant d'informations que Frédéric doit chercher lui-même et qui font naître un sentiment de « délaissement », pour le citer.

L'année 2017 débute donc avec un moral au plus bas. L'accumulation de soucis met les nerfs de Frédéric et de son entourage à rude épreuve. Néanmoins, dès février 2017, les services du bureau régional de l'AVIQ de Dinant répondent rapidement et favorablement aux demandes d'aménagement du domicile. Salle de bain, lift d'escalier et élargissement des ouvertures de portes sont programmées suite au passage d'un ergothérapeute.

“ La pose de sa prothèse est une étape importante dans son travail de reconstruction, au sens propre comme au figuré. ”

Lorsque nous nous rencontrons, fin mars, les tracasseries administratives sont toujours une préoccupation. Mais Frédéric semble déterminé et entouré des siens, il attend avec impatience la fin avril et la pose de sa prothèse. L'étape est importante dans son travail de reconstruction, au sens propre comme au figuré. D'une part, son autonomie et sa mobilité s'en trouveront largement améliorées. Et d'autre part, le regard des autres sur ce membre désormais absent va changer, comme bien d'autres choses.

À commencer par les activités professionnelles. Frédéric prend très au sérieux sa réhabilitation car le passage devant la médecine du travail est également très attendu. Son retour au service actif sera adapté à sa nouvelle situation. Il espère pouvoir combiner un travail de terrain avec un travail administratif. Le service *Ergojob* de l'AVIQ qui lui a été recommandé peut veiller à ce que toutes les conditions soit réunies pour un retour gagnant.

Un autre projet qui lui est cher est de pouvoir s'occuper de la formation des jeunes dans son club de football, le sport pratiqué par Liam, son fils. Depuis son lit d'hôpital peu après l'accident, c'est une promesse que Frédéric lui a faite : rejouer au foot ensemble.



Il est d'ailleurs très motivé à l'idée de pratiquer un sport à nouveau, « comme dans ma vie d'avant! », nous confesse-t-il.

Nul ne doute que Frédéric y arrivera et nous le lui souhaitons vivement. Sa force de caractère et sa volonté d'aller de l'avant sont des arguments qui plaident en sa faveur. La conclusion, c'est lui-même qui nous la donne sous forme d'un message fort : profitez pleinement de la vie à chaque instant et multipliez les activités en famille et avec les gens que vous aimez. Car tout peut s'arrêter à chaque instant, au détour d'une route, d'une maladie, d'un jour maudit de juillet... Non, décidément, ça n'arrive pas qu'aux autres!

Le saviez-vous?

LES GRANDES CAUSES DE HANDICAP

Dans l'esprit collectif, le handicap est souvent perçu de manière stéréotypée. La chaise roulante, le malade mental, la personne atteinte de trisomie, etc. Or, le handicap présente de multiples facettes. Selon une littérature abondante, **il existe trois grandes causes de handicap** : les accidents, les maladies génétiques et les maladies chroniques. De l'accident de la route à la naissance d'un grand prématuré, de la maladie génétique rare à l'épilepsie, les causes de handicap sont nombreuses. Certaines se manifestent dès la petite enfance, mais beaucoup sont liées au vieillissement. Les statistiques démontrent que le handicap à la naissance ou développé durant la petite enfance ne représente que 15 à 20% des cas.

Le Guide Social

ACTUS & RELAIS SUR LE TERRAIN

Le Guide Social est le référent des professionnels du secteur psycho-médico-social depuis plus de 30 ans, via son guide papier et également sur le web. Le Guide Social travaille avec une équipe de relais professionnels, au plus près du quotidien des travailleurs du secteur. Ces assistants sociaux, éducateurs, psychologues, infirmiers de formation, relayent leur quotidien dans une rubrique qui leur est entièrement dédiée, avec humour et prise de recul.

La thérapie d'un côté, le coaching de l'autre, les praticiens sont nombreux à se ranger sous l'une ou l'autre de ces bannières. Parfois, les deux chemins sont proposés par la même personne. Gageure ou richesse ?

La formation des psychologues, nous le savons, relève d'un cursus précis et exigeant. Pour les coachs, point de contrôle: chacun peut s'attribuer le titre, pour le pire et le meilleur. Alors joindre les deux casquettes, serait-ce une manière de rassurer les patients sur les compétences offertes? Mais comment mêler ces deux disciplines? Au sein d'un même accompagnement ou selon la demande de chaque patient? Et au fond, qu'est-ce qui différencie ces accompagnements? La sphère mise au travail (personnelle ou professionnelle)? La façon de travailler? Ou un cadre qui dépasse largement tout cela?

LE COACHING un chemin qui va droit au but ?

Qu'est-ce qui caractérise le coaching? Des résultats concrets et mesurables, des bénéfices tangibles et rapides? Non, l'accompagnement, quel qu'il soit, reste une traversée singulière, avec toute l'humilité que cela requiert. Même s'il n'est pas inutile de baliser, de repérer dans le temps les changements qui s'opèrent, la rencontre est unique et imprévisible. Finalement, c'est précisément quand le praticien promet la solution avant même de l'avoir déployée, et co-construite, que se niche le charlatanisme.

UN TYPE D'ACCOMPAGNEMENT ou un outil additionnel ?

Si Madame De Block fait de la psychothérapie un acte médical parmi d'autres, ce qui est loin d'être sûr, en tout cas le coaching est bien un simple outil au sein d'un processus relationnel qui le dépasse. Ce qui définit le plus le praticien, c'est finalement

sa grille de lecture: que va-t-il faire de ces différents outils? Comment va-t-il entendre ce qui se joue? Peu importe les outils employés (coaching, testing, médiation artistique, outil projectif, etc.): on en revient à l'orientation du praticien, qui est fondamentale.

QUELS AVANTAGES pour cette double casquette ?

Outre la réassurance sur la solidité de la formation du praticien, la double casquette permet de prendre le temps de faire émerger la demande car le motif initial pour consulter est souvent flou. Prendre le temps de l'affiner avant de proposer l'accompagnement adapté permet de mieux respecter les spécificités de chaque situation. De plus, il est parfois bien plus facile de faire la démarche vers un « coach » que vers un « psychologue ». Enfin, la prise en compte des deux contextes (personnel et professionnel) est indispensable: nul ne peut se « compartimenter » dans le travail d'introspection!

ET LES RISQUES ?

Le risque majeur est de proposer un cadre très (trop) flou pour le travail en cours. Or, quelques balises sont néanmoins nécessaires et pour le thérapeute et pour le patient. De petits aménagements peuvent aider à clarifier l'un et l'autre cadre, comme des endroits différents (à la table pour le coaching, dans les fauteuils pour la thérapie) ou des durées de séance différentes également. Mais il est finalement difficile de théoriser un chemin aussi singulier et personnel. Car dans ces matières profondément humaines, les frontières ne sont bien sûr jamais tranchées. • *Propos d'une psychologue clinicienne sur le site du guide social.*

leguidesocial

► ENVIE DE LES REJOINDRE ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à annesophie@axiloo.com

Vous pouvez retrouver tous leurs écrits via le lien suivant: <http://pro.guidesocial.be/relais/>

Cliquez malin!



QUEL TOIT POUR DEMAIN ?

Quel toit pour demain? est un site informatif, interactif et intergénérationnel destiné à informer le grand public des possibilités d'habitat qui s'offrent aujourd'hui aux personnes âgées. Il se compose de deux films centraux généralistes (les conséquences du vieillissement de la population sur le choix de l'habitat et le regard de la jeunesse sur les choix de leurs grands-parents) et de huit films courts sur une façon chaque fois différente, personnelle et unique d'habiter. De plus, un onglet « associations » répertorie les contacts associatifs et institutionnels utiles pour une mise en œuvre concrète du projet personnel.

► ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

www.queltoitpourdemain.be



SOS PROTECTION JURIDIQUE

Inclusion asbl et Inclusie Vlaanderen lancent SOS protection juridique, une plate-forme nationale visant à améliorer la protection juridique des personnes majeures. Cet outil permet de récolter des témoignages et des signalements concernant les points faibles de la nouvelle législation constatés sur le terrain. Une centaine d'associations belges soutiennent déjà cette initiative.

► PLUS D'INFOS ?

www.sosprotectionjuridique.be



JACCEDE

Jaccede est une plateforme collaborative où chacun peut détailler l'accessibilité des lieux accueillant du public pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'identifier les établissements correspondant à leurs besoins en matière d'accessibilité. *Jaccede* permet aussi l'organisation d'événements toute l'année, pour rassembler les Jaccedeurs, sensibiliser le grand public et alimenter le guide.

► PLUS D'INFOS ?

www.jaccede.com



QUESTION SANTÉ

L'asbl *Question Santé* est un acteur reconnu dans le domaine de la santé, en matière d'information, d'éducation, d'animation, de gestion de projet et de communication. Elle met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils accessibles à des publics variés.

► ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

www.questionsante.org

SEPTEMBRE

Banc d'essai Voitures adaptées

13 SEPTEMBRE 2017 | HANNUT

Le Service d'Accompagnement des Personnes atteintes de Sclérose en Plaques organise ce banc d'essai « voitures adaptées » au marché couvert de Hannut afin de permettre à tous de trouver au même endroit informations, conseils, et essais de véhicules adaptés.

www.liguesep.be



Journée Mondiale des sourds

23 SEPTEMBRE 2017 | BRUXELLES

Depuis 1951, la Journée Mondiale des Sourds est l'occasion de sensibiliser le public au monde de la surdité et d'informer personnes sourdes et malentendantes sur les solutions possibles. Cette année, la FFSB organise un salon de la surdité à la Wild Gallery à Bruxelles.

www.salondelasurdite.be

OCTOBRE

Semaine des aidants proches

2 > 8 OCTOBRE 2017

Partout en Wallonie, des associations et services proposeront des activités pour la 4^{ème} édition de la semaine des aidants proches. Ces moments privilégiés (conférences, théâtre, portes ouvertes, atelier cuisine, etc) permettront aux aidants de souffler, de partager, de dialoguer...

www.semaineaidantsproches.be



Salon 1001 familles

7 & 8 OCTOBRE 2017 | MARCHE-EN-FAMENNE

Dans une ambiance conviviale, cet événement dédié à tous fournit une foule d'informations utiles au quotidien. De nombreux spectacles et animations en tous genres sont prévus! Le programme de ces deux journées est disponible sur www.1001familles.be



NOVEMBRE

Colloque Soins palliatifs

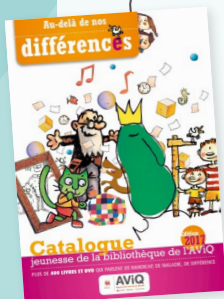
12 & 13 OCTOBRE 2017 | LIÈGE

« Apprendre d'hier, penser aujourd'hui, imaginer demain » : voilà le programme des deux journées du 6^{ème} colloque wallon des soins palliatifs organisé au Palais des congrès de Liège!

Salon de l'éducation

18 < 22 OCTOBRE 2017 | CHARLEROI

Ce rendez-vous des professionnels de l'éducation accueille chaque année plus de 20000 visiteurs pour présenter outils pédagogiques et équipement éducatif à travers près de 200 exposants. L'AVIQ et son centre de documentation seront présents, avec de nombreuses ressources dont l'incontournable catalogue de livres jeunesse!



The Extraordinary Film Festival

7 > 12 NOVEMBRE 2017

Le 7 novembre, le festival ouvrira en « avant-première » à Bruxelles, Charleroi, Libramont, Liège et Mons. Du 9 au 12 novembre 2017 s'enchaîneront ensuite les séances à Namur où vous pourrez assister aux représentations des films en compétition, mais aussi à de nombreuses rencontres, des débats, des animations, des concerts, des spectacles! De nombreuses écoles sont déjà inscrites aux séances pédagogiques.

La qualité des films du festival est soulignée chaque année et le festival est 100% accessible: sous-titrage, traduction en langue des signes, audiodescription, places et parkings réservés pour PMR. N'attendez plus, bloquez vos agendas!

www.teff.be

Le vieillissement de la population est un phénomène connu : d'ici peu, une personne sur cinq sera âgée de 65 ans ou plus. La perte d'autonomie et de mobilité des seniors influence la manière dont ils se nourrissent. Solitude, deuil, problème de santé, etc. sont autant d'autres causes qui augmentent les risques de dénutrition.

POUR BIEN VIEILLIR, il faut bien manger!

Gare aux problèmes liés à la dénutrition des aînés

A lors que l'été touche tout doucement à sa fin, l'eau – nutriment le plus essentiel pour tous – aura été au centre d'une recommandation vitale: bien s'hydrater. Il en va de même pour les autres nutriments que sont les lipides (graisses), les protides (protéines), les glucides (sucres) et autres vitamines et sels minéraux. Bref, la base de notre alimentation. Car bien manger est essentiel pour tous à tous les âges de la vie. Or, la dénutrition des aînés, qu'ils soient accueillis en maison de repos ou qu'ils vivent à domicile, reste un problème fréquent et pas nécessairement pris en charge par les professionnels. Paradoxal lorsqu'on réalise que pour rester le plus autonome possible ou lutter contre la maladie et les infections, un bon état nutritionnel est essentiel.

La Wallonie, à l'instar de ce qui se fait partout en Europe, s'est dotée d'un **plan nutrition, santé et bien-être des aînés en maison de repos**. Ce plan est articulé autour d'une charte qualité « alimentation-nutrition » qui poursuit trois objectifs:

1. un référent nutritionnel dans les maisons de repos;
2. un dépistage intensif de la dénutrition;
3. une stratégie spécifique de la prise en charge de la dénutrition au sein des maisons de repos.

Concrètement, des diététicien(nes) se sont rendu(e)s dans des maisons de repos qui adhéraient aux objectifs de la charte afin de les accompagner dans sa mise en œuvre.

Très rapidement, le personnel a constaté une amélioration significative de l'état nutritionnel des personnes âgées.

En parallèle, un guide qui reprend le plan wallon et la charte qualité a été réalisé et diffusé auprès de toutes les institutions afin de les encourager à adhérer à une politique de lutte contre la dénutrition. Composé de conseils pratiques, le guide est également destiné aux « aidants » qui travaillent au domicile des seniors.

Vous êtes un professionnel qui accompagne les aînés et vous désirez en savoir plus?

Une présentation du guide est possible avant la mise en œuvre des objectifs de la charte. Il suffit d'adresser votre demande à Marc Delwaide (marc.delwaide@aviq.be), de la direction Promotion de la santé, prévention et surveillance des maladies de l'AVIQ.

De petites capsules vidéo sont également disponibles sur Youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=mk1EX9Ty5X8>).



LA SÉLECTION DU Centre de Documentation

Un chemin de fleurs et d'épines



Marc Veyrat est un chef cuisinier étoilé. À 56 ans, il est victime d'un grave accident de ski. Remis sur pied par de nombreuses interventions chirurgicales, il ouvre un établissement éco-biologique dans le village de son enfance en Savoie. Il y transmet son idéal de retour au naturel.

VEYRAT Marc. Michel Lafon, Neuilly-sur-Seine, 2017 - 300 p. // *Ref.* 251/18394

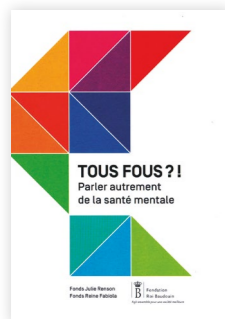
Le métier d'éducateur spécialisé



D'abord éducatrice spécialisée puis formatrice, l'auteur analyse la situation des éducateurs en France aujourd'hui, où les professions du secteur social se transforment, avec de nouveaux publics, de nouvelles pratiques, avec aussi moins de budget, plus de procédures et de pressions, moins de marge de manœuvre.

MIROLO Sandrine. L'Harmattan, Paris, 2017 318 p. // *Ref.* 635/18400

Tous fous ?! Parler autrement de la santé mentale



Par notre langage, nous influençons la vie des gens : leur rétablissement, leur rechute, leur bien-être. Nous influençons aussi l'opinion de la société à leur égard. Pour éviter la stigmatisation, cette brochure téléchargeable fournit des outils de réflexion et des conseils.

DE RYNCK Patrick. Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2017 - 52 p. // *Ref.* 740/18391

Histoires ordinaires



Ce roman est expressément écrit en langage accessible à tous les lecteurs, faibles ou avancés. Il fait parler un homme, père de trois grands enfants, qui vit mal son divorce. Un chat vient s'installer dans sa maison, discute avec lui tel un humain et l'oriente vers le bonheur.

DE RAVEE Vincent. Weyrich Édition, Neufchâteau, 2015 - 93 p. // *Ref.* 734/18374

Dernières nouvelles du cosmos



Hélène, une jeune femme autiste de 30 ans, compose des textes sidérants. À Avignon, des comédiens ont mis en scène ses textes. On se pose de multiples questions en visionnant ce beau documentaire qui a été sélectionné pour les César 2017.

BERTUCELLI Julie. Pyramides, 2016 // *Ref.* 355/18403

Préparer à la vie quotidienne : des maths partout, pour tous !



Il y a moyen d'apprendre les maths de manière agréable, à partir de situations de la vie quotidienne. Cet ouvrage est le résultat de cinq années de recherches, menées en partenariat avec des enseignants et logopèdes de l'enseignement spécialisé de type 2.

LUCAS Françoise; MONTULET Isabelle. HELMO, Liège, 2017 - 378 p. // *Ref.* 025/18349

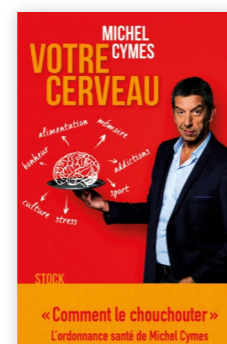
Mettre en œuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées



Cette nouvelle édition s'appuie sur une longue tradition d'accompagnement des projets de vie au sein du Réseau français de consultants en gérontologie. Les éléments méthodologiques proposés se veulent respectueux de la singularité des personnes comme des institutions et de ceux qui les animent.

AMYOT Jean-Jacques; MOLLIER Annie. Dunod, Paris, 2017 - 272 p. // *Ref.* 180/18405

Votre cerveau



« Pas de révolution, juste de petits aménagements. Agissez sur votre alimentation, revoyez certaines de vos habitudes, prenez le temps de faire travailler votre mémoire ! Ainsi vous chouchoutez votre cerveau. L'enjeu ? Que votre vie soit belle tout simplement. » : telle est l'ordonnance du Docteur Cymes.

CYMES Michel. Stock, Paris, 2017 - 282 p. // *Ref.* 510/18339



SÉLECTION Jeunesse

► Mon extra grand frère



« Mon grand frère est un extraterrestre. Il parle une drôle de langue. Mais en tombant de son étoile, il est devenu... mon extra grand frère ! ». Un bel album sur les liens entre frère et sœur quand l'un vit dans un monde très différent.

FERRIER Anne; JEAN Didier; ZAD. Utopique, Albussac, 2015 // *Ref.* 731/18291

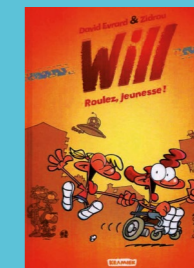
► Envoie-moi



Swann, 15 ans, a le coup de foudre pour la jolie Joanna, avant de comprendre qu'elle est en fauteuil roulant. Les sentiments qu'il éprouve balaient ses hésitations. Une histoire attachante aux accents contemporains. À partir de 12 ans.

HEURTIER Annelise. Casterman, Bruxelles, 2017 - 257 p. // *Ref.* 732/18368

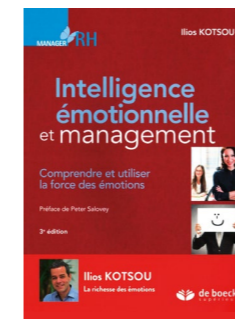
► Will. Roulez jeunesse



Will prétend que son handicap est dû aux méfaits d'un extraterrestre qui l'a paralysé avec un pistolet-laser. Évidemment, ses potes n'en croient pas un mot. Mais Will est dynamique, positif et ne se laisse pas démonter.

EVARD David; Zidrou. Kramiek, 2017 // *Ref.* 733/18406

Intelligence émotionnelle et management



Les recherches en psychologie des émotions et en neurobiologie montrent que si les compétences de régulation émotionnelle sont liées à la santé physique et mentale, elles le sont aussi à la capacité à prendre des décisions, gérer des relations et faire preuve de leadership.

KOTSOU Ilios. De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2014 - 206 p. // *Ref.* 910/18330

Le burn-out parental



Ce livre s'adresse à tous les parents épuisés. Des éclairages et des témoignages issus de plusieurs études de terrain permettent de comprendre la manière dont le burn-out parental se développe, quelles sont ses conséquences et comment réagir.

MIKOLAJCZAK Moïra; ROSKAM Isabelle. Odile Jacob, Paris, 2017 - 192 p. // *Ref.* 145/18309

Votre santé sans risque



Un ouvrage qui se lit facilement, plein de conseils pour favoriser une bonne hygiène de vie. L'auteur, médecin, nous rend acteurs de notre propre bien-être. Nous pouvons changer à tout âge, par des moyens simples et à la portée de tous !

SALDMANN Frédéric. Albin Michel, Paris, 2017 - 270 p. // *Ref.* 510/18404

Je mange sain et bio, même au boulot !



Parce qu'une alimentation équilibrée et de qualité est nécessaire pour une bonne santé, voici 45 recettes et 120 variantes de déjeuners à emporter sur son lieu de travail ou en pique-nique !

CHIOCA Marie. Terre vivante, Mens, 2017 117 p. // *Ref.* 337 / 18355

Plus d'infos sur... LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- Pour emprunter gratuitement ces livres, contactez la bibliothèque de l'AVIQ au **071/33.77.43** ou **44** ou **par mail** via **documentation@aviq.be**.
- Le **catalogue de la bibliothèque** est intégralement accessible sur **www.aviq.be**, rubrique « centre de documentation ».
- Abonnez-vous aussi à la **newsletter hebdomadaire** via le site de l'AVIQ ou en nous contactant par mail ou par téléphone.
- Et découvrez aussi chaque jour nos nouveautés sur **notre page Facebook!**

L'AVIQ, c'est aussi...

Une administration centrale

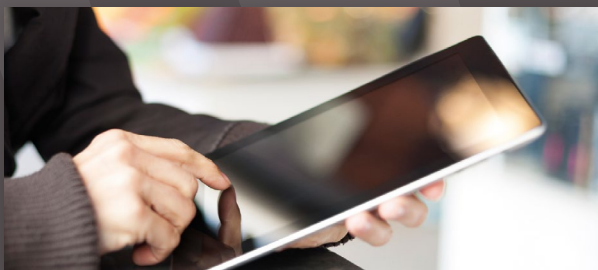
Rue de la Rivelaïne, 21 | B-6061 Charleroi
☎ 071/33.77.11 ✉ info@aviq.be



Un centre de documentation

Avec plus de 5 000 documents (ouvrages scientifiques, revues, romans, films, albums pour enfants, etc.) sur le handicap, la santé et la famille.

▶ documentation@aviq.be



Des newsletters

Ne manquez rien des actualités de l'AVIQ et des secteurs de la famille, de la santé et du handicap: abonnez-vous directement aux newsletters électroniques sur www.aviq.be.

Des sites spécialisés

- ▶ www.bienvivrechezsoi.be: l'autonomie à domicile,
- ▶ wikiwise.aviq.be: toutes les aides aux aînés (courant 2017).

Une question sur le handicap ?

Contactez le bureau régional le plus proche!

Bureau de CHARLEROI
Rue de la Rivelaïne, 11 | B-6061 Charleroi
☎ 071/33.79.50 ✉ br.charleroi@aviq.be

Bureau de DINANT
Rue Léopold, 3 (1^{er} étage) | B-5500 Dinant
☎ 082/21.33.11 ✉ br.dinant@aviq.be

Bureau de LIBRAMONT
Rue du Village, 5 | B-6800 Libramont
☎ 061/22.85.10 ✉ br.libramont@aviq.be

Bureau de LIÈGE
Rue du Vertbois 23/25 | B-4000 Liège
☎ 04/220.11.11 ✉ br.liege@aviq.be

Bureau de MONS
Boulevard Gendebien, 3 | B-7000 Mons
☎ 065/32.86.11 ✉ br.mons@aviq.be

Bureau de NAMUR
Place Joséphine Charlotte, 8 | B-5100 Jambes
☎ 081/33.19.11 ✉ br.namur@aviq.be

Bureau d'OTTIGNIES
Espace Coeur de Ville, 1 (3^{ème} étage) | B-1340 Ottignies
☎ 010/43.51.60 ✉ br.ottignies@aviq.be

Ou consultez Wikiwiph, le wiki wallon pour l'information des personnes handicapées!

 ▶ wikiwiph.aviq.be

L'AVIQ,
des réponses personnalisées
pour une Vie de qualité!

 **0800 94434**
appel gratuit **Familles**

 **0800 16210**
appel gratuit **Seniors**

 **0800 16061**
appel gratuit **Handicap**

www.aviq.be

 Retrouvez-nous aussi sur Facebook!

info@aviq.be